

La lettre du président n°3/ 2015 18-09-15 Rendez-vous en décembre Grand Débat Public : enfin des préconisations

www.lestransbordes.org

Au bout de 8 mois d'un processus que j'ai décrit, les conclusions du Débat sur la Loire sont enfin sorties. Le travail est de grande qualité. Œuvre citoyenne, il n'est pas à confondre avec une étude, car il n'a pu intégrer des points techniques, économiques, financiers...L'avis représente la sensibilité profonde de l'agglomération. Bien mieux qu'avec un sondage. Pour la première fois on a vraiment consulté l'Opinion sur ses visions d'avenir. Elle a joué le jeu et les politiques, en décembre, devront bien en tenir compte.

A la lecture du rapport de 160 pages, Johanna Rolland s'est déclarée satisfaite : L'exercice a-t-elle dit, est réussi. C'est en effet, pour elle, une première étape qui marquera son style, une gouvernance avec les citoyens et le modèle sera conservé . Mais pour qu'il y ait réussite, il reste encore aux élus le soin de transformer ces idées, après tri, en un programme pour la Métropole.

Dans ma dernière lettre, je vous disais que l'échec de notre projet ne figurait pas à l'agenda : **Désormais la vocation fluvio-maritime de la ville ne peut plus être niée, même par l'État** propriétaire du domaine liquide.

En matière de franchissements, le rapport condamne les solutions lourdes et batardes, barrant le fleuve avec des ponts bas, voire ouvrants ou basculants, de même que d'autres, comme le câble ou des passerelles légères inefficaces..

Un doublement du pont Anne de Bretagne est-il possible ? Il se heurte aux contraintes des voies qui y mènent. On peut toujours faire passer plus de piétons, de vélos, mais y introduire deux voies TCSP* imposera qu'on réduise les couloirs de voitures, sauf à shunter le bd Léon Bureau, donc traverser le parvis des machines... Qui accepterait cette coupure ? ? Aussi un tel doublement n'a-t-il jamais été proposé par Nantes Métropole.

Ce qui se profile, c'est, je pense, ce scénario exposé par Eric Chevalier**: un renforcement modeste du pont Anne de Bretagne ou la capacité transport public sera le grand progrès, mais où les VL, avec deux couloirs au lieu de quatre, seront dissuadés d'entrer dans l'ile. C'est la capacité des trams est considérable si les usagers veulent bien changer leurs habitudes, mais seulement dans certaines limites..

Dans quelques années, le sud-ouest de l'Île de Nantes sera équipé en résidentiel, et en 2023 le CHU complètera un espace qui sera une petite ville en soi. Pourra-t-on alors étrangler d'autant les déplacements en voitures dans un flux global « Madeleine » qui aura cru de 54% ? (+130 000 personnes). Aujourd'hui 40 000 personnes traversent chaque jour le pont Anne de Bretagne, dont 4 sur 5 en voiture. En 2030, la stratégie officielle devrait les limiter à 40% d'un flux tous modes passé à 60 000 personnes. Irréaliste : le Transbordeur devient indispensable et urgent : sa capacité est suffisante.***

- La Commission ne retient que les solutions que nous avons toujours défendues : le tunnel à l'aval, l'aménagement du pont Ad B et le transbordeur à l'amont. Exit toutes les autres idées : elle demande aux élus qu'ils annoncent au minimum les solutions qui ne seront pas retenues.
- Elle met enfin la notion d'attractivité en lumière.
- Pour les options fluviomaritimes de la Ville, elle va dans le même sens que nous, dont la préservation de la zone d'évitage des grands navires.

Un seul bémol : comme l'étude transbordeur que nous avions contestée a été « descendue en flammes » par la Commission, une nouvelle recherche s'avère nécessaire ; cela peut-il faire peur à des têtus comme nous ?

Bien à vous tous

Président
Association "les Transbordés"
Nantes.

Tout le rapport sur :

http://www.nanteslaloireetnous.fr

- * Transport Collectif en Site Propre (Chronobus ou tramway)
- ** .Directeur général délégué à la cohérence territoriale Nantes métropole.
- *** Hypothèse 480 traversées/jour pour 18 à 24 VL soit 8640 à 11520 VL (env.15 000 personnes).